


<p>Inspection éducation nationale circonscription Versailles</p> 	<p>Ecole maternelle Les 3 Pommiers 1 impasse du docteur Wapler 78000 VERSAILLES</p>		
<p>Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Ecole n° 2 en date du 17/03/2026</p>			
<p><u>Education Nationale</u> Présents : Directrice : Marie Pépion</p> <p>Enseignants : Cécilia Maillard Yann Taillanter</p> <p>absents excusés : Laurence Breton (I.E.N)</p> <p>Marie-Pierre Maroteaux (enseignante)</p>	<p><u>D.D.E.N.</u></p>	<p><u>Parents d'élèves</u> Présents : Donia Bouallègue (LIPEEM cl5) Julie Le Coz (LIPEEM cl2) Marie Rudelin (LIPEEM cl4) Kim Tran-Quillevere(LIPEEM cl1)</p> <p>absents excusés :</p>	<p><u>Commune</u> Présents : Nicole Hajjar (Conseillère municipale)</p> <p>Bérenger Grusson (responsable périscolaire Wapler/Les 3 Pommiers) Valérie Paulhac (coordinatrice périscolaire secteur 2 et 4)</p> <p>absents excusés:</p>

Désignation du ou de la secrétaire de séance :

Mme Maillard

Séance ouverte à 18h00.

Signature Secrétaire de Séance :

Mme Maillard Cécilia

Signature Président Conseil d'Ecole :

Mme Pépion Marie

Madame Pépion, directrice de l'école, ouvre la séance en remerciant chacun pour sa présence à ce deuxième conseil d'école de l'année.

Elle informe que Madame Maroteaux s'excuse de son absence pour des obligations familiales.

Elle présente Madame Paulhac, responsable du périscolaire des secteurs 2 et 4, qui vient pour la première fois à notre conseil d'école.

Chacun se présente ensuite.

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame Pépion a le plaisir d'annoncer son départ à la retraite en juillet prochain. Son ou sa remplaçante ne pas sera connu avant fin mai au plus tôt.

Afin de permettre à Madame Paulhac et à Monsieur Grusson de répondre aux questions posées par les parents d'élèves au sujet du périscolaire puis de partir dès leur intervention terminée pour des obligations professionnelles, Madame Pépion leur donne la parole dès le début du conseil.

Questions des parents d'élèves LIPEEM aux responsables du périscolaire et à la mairie :

Suite aux échanges avec plusieurs parents d'élèves de l'école maternelle, la LIPEEM souhaite vous faire part de certaines remarques :

1. Cantine

Plusieurs parents sont inquiets de la quantité jugée parfois insuffisante des repas servis aux enfants.

D'autres parents sur 3 autres écoles auraient formulé la même inquiétude.

***Réponse de la mairie (service DPSR) et du périscolaire**

Monsieur Grusson est étonné car les portions sont adaptées aux âges des enfants et ceux-ci peuvent se resservir.

Concernant la qualité : en 2025 il a été servi dans les écoles davantage ce qu'impose la loi EGalim :

24% de produits bio

57 % de produits durables labélisés

16 % de produits locaux

80 % de recettes sont réalisées sur la cuisine centrale

90 % des produits servis respectent la saisonnalité

Volaille et jambon sont certifiés label rouge...

Une page internet est dédiée à la restauration de la Ville ; elle détaille l'ensemble des critères qualités retenus, ainsi que les actions pédagogiques mises en place et enquêtes de satisfaction.

<https://www.versailles.fr/122/enfance-et-jeunesse/restauration-scolaire.htm>.

Concernant les quantités : les quantités servies correspondent aux valeurs hautes des recommandations nutritionnelles pour les enfants de la classe d'âge concernée (maternelle ou élémentaire). Les quantités livrées sont vérifiées chaque matin par les agents de restauration.

De plus, depuis le déploiement de la charte de pause méridienne en 2025, il est servi dans les écoles des portions réduites, des portions normales et mis à disposition un bac de re-service pour les entrées et desserts pour lesquels les enfants se resservent en autonomie en fonction de leur appétit.

Ce système permet à l'enfant d'adapter la quantité choisie à sa faim et de mieux gérer le gaspillage alimentaire.

Pour le re-service du plat chaud : c'est possible selon le menu et la demande initiale de l'enfant.

Entrées, fromages et desserts de la veille peuvent aussi être proposés dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. Aucune difficulté sur cette école n'est à signaler et le re-service fonctionne très bien. Si des parents d'élèves élus souhaitent tester la restauration, ils peuvent en faire la demande sur le Portail Démarches de la ville avec un délai de prévenance de 15 jours.

LIPEEM : les parents reprennent cette proposition et vont s'inscrire pour participer à un déjeuner à la cantine (2 parents).

Madame Paulhac va transmettre à Madame Bouallègue l'adresse mail sur laquelle s'inscrire.

2. Périscolaire

Des préoccupations ont également été soulevées concernant :

- le manque d'animateurs,
- des questions liées à la sécurité des enfants,
- la réduction des activités proposées

***Réponse de Monsieur Grusson et Madame Paulhac**

concernant le manque d'animateurs : il y a eu en début d'année scolaire, une période creuse, avec un turn-over important. Tout cela est terminé. L'équipe est stable avec 1 animateur pour 14 enfants.

Concernant les activités :

Les activités du mercredi ont repris grâce à cette stabilité dans l'équipe.

Concernant la sécurité des enfants :

Les craintes étaient liées à l'instabilité de l'équipe en début d'année.

Ce n'est plus le cas maintenant. Les animateurs sont recrutés par la ville. Et dans une équipe formée sur un site scolaire, 50% des animateurs ont le diplôme du BAFA, 30% sont en cours de formation BAFA et 20 % n'ont pas le BAFA.

Certains animateurs (qui ne travaillent pas sur un poste fixe, comme les étudiants) font partie d'un vivier qui permet d'appeler un personnel pour remplacer un animateur en poste fixe absent.

Les casiers judiciaires sont systématiquement vérifiés à partir de l'application TAM (pour les personnes appelées à travailler avec des mineurs).

Préparation de la rentrée scolaire de septembre 2026 :

*Le nombre d'élèves inscrits est actuellement de 106 répartis sur 4 classes.

Pour la rentrée prochaine, l'inscription administrative des futurs élèves est ouverte en mairie depuis le mardi 3 février.

Chaque famille peut ainsi procéder à l'inscription de son ou de ses enfants (notamment celles des enfants nés en 2023) jusqu'au 30 avril.

Il n'y a que 14 inscrits pour l'instant.

Pour toutes informations ou questions, merci de contacter la mairie de Versailles par téléphone au **01-30-97-85-55** ou sur le portail **demarches.versailles.fr**.

Madame la directrice reçoit les parents pour l'**admission** de leur(s) enfant(s), sur rendez-vous.

Les demandes de rendez-vous se font par mail au 0782278c@ac-versailles.fr.

Cette rencontre est l'occasion de visiter l'école, de prendre connaissance des informations essentielles pour la rentrée, notamment la rentrée échelonnée pour les petites sections.

Chaque famille reçoit, lors du RV d'admission, une plaquette de l'école regroupant toutes les informations indispensables.

La rentrée échelonnée pour les PS est maintenue.

*Dès le **vendredi 20 mars**, par le biais du cahier de liaison, il sera procédé à l'enquête de rentrée afin de connaître les projets de changements d'école envisagés par les familles (déménagement, demande de dérogation, CHAM...).

Nous vous remercions de renseigner le plus rapidement possible le document relatif à cette enquête et de le rapporter au plus tard le **vendredi 27 mars**.

Le résultat nous offrira une estimation du nombre d'élèves potentiellement inscrits pour la rentrée prochaine et de préparer au mieux la rentrée.

***Pour les élèves entrant au CP à l'école élémentaire Wapler :**

Afin de faciliter les démarches des familles, la **Direction de l'Éducation de la mairie inscrit automatiquement dans leur école de secteur les enfants de grande section entrant en CP.**

Madame Pépion recevra donc les certificats d'inscriptions en CP de tous les élèves de GS des 3 Pommiers.

Lorsqu'elle les recevra, courant avril/mai, elle les remettra **directement** à Madame Bousquet, la directrice de l'école Wapler.

Madame Pépion remercie par avance les familles dont les enfants n'iront pas à l'école Wapler de se manifester auprès d'elle.

Vie de l'école : Projets, événements, activités et spectacles :

1) Sécurité à l'école :

***Sécurité incendie** : pour rappel, ces exercices ont pour objectif d'apprendre aux enfants à évacuer l'école rapidement dans le calme et dans l'ordre.

Le deuxième exercice de l'année a eu lieu le lundi 02 février. Les élèves se sont regroupés calmement sous le préau de la cour de récréation. Le prochain aura lieu en mai.

***PPMS** (plan particulier de mise en sécurité) face aux risques majeurs (météorologiques, naturels ou industriels, attentat ou intrusion) : pour rappel, cet exercice a lieu 2 fois par an dans tous les établissements scolaires. Il a pour objectif de permettre à la communauté scolaire (élèves et adultes de l'école) de se préparer en cas d'incident majeur ou d'intrusion.

À noter :

Le second PPMS « risques météorologiques, naturels ou industriels » **s'est déroulé le 16 janvier** dans le calme.

Rappel : en cas d'intrusion ou d'exercices « face aux risques majeurs », il est demandé aux parents de bien suivre les consignes des enseignants et/ou des animateurs du périscolaire.

Ex : ne pas chercher à entrer dans l'établissement si l'alarme est en marche.

2) Coopérative scolaire :

OCCE : Les photos de classe ont permis de collecter 652,50 euros pour la coopérative scolaire. Nous vous en remercions.

Madame Pépion informe que la coopérative a déjà subventionné, depuis septembre, les jouets et les jeux pour Noël (dans chaque classe) pour un montant de **656.79 euros**, ainsi que le spectacle de Noël pour un montant global de **1328 euros**.

3) Subvention mairie :

Cette année, la mairie financera l'animation Kapla, le kit papillon et l'animation apiculture.

Nous tenons à remercier encore une fois la mairie pour les subventions qu'elle octroie aux écoles de Versailles.

4) Le spectacle de Noël :

Le vendredi 12 décembre, tous les élèves de l'école de la PS et à la GS ont assisté au spectacle « Voyage au pays des lumières de Noël » dans la médiathèque de l'école.

Ce spectacle a remporté beaucoup de succès.

5) Portes ouvertes du 07 février :

L'organisation, avec inscription des familles sur des créneaux horaires de RV, a bien fonctionné. Elle a permis aux parents d'élèves de découvrir les différentes activités en cours dans la classe de leur(s) enfant(s). Cette manifestation est toujours très appréciée de tous, parents, enseignants et bien sûr élèves.

Elle devrait prendre un nouvel intitulé pour plus de clarté dans son objectif : la matinée Classes Ouvertes.

Un grand merci aux parents délégués pour leur accompagnement festif et chaleureux.

6) Livrets de réussites :

Concernant uniquement les GS et les MS, les livrets de réussites vous ont été remis le **13 février**.

Rappel : pour les PS, ce livret sera remis aux familles le vendredi 19 juin en même temps que ceux remis aux MS et aux GS.

Tous nos livrets de réussite ont été réactualisés pour correspondre aux compétences développées dans les nouveaux programmes de 2025 en mathématiques et en français.

7) Carnaval :

Le mardi 17 février, l'école a fêté le carnaval. La plupart des enfants sont arrivés déguisés à l'école. Nous vous remercions pour les crêpes apportées par les familles pour le goûter qui a suivi dans la journée. Les parents d'élèves suggèrent de créer une « banque de costumes » pour permettre à l'école de prêter un déguisement aux élèves qui n'en ont pas.

La suite de cette fin d'année va être riche en événements. En voici le détail :

1) La Fête du court (courts métrages) :

Chaque année, la circonscription de Versailles invite les écoles, maternelles et élémentaires, à participer à la Fête du court.

Plusieurs programmes sont proposés et sont accompagnés de fiches pédagogiques.

Nous avons choisis, cette année, d'inscrire notre école car un des programmes correspond à nos démarches pédagogiques : la lecture d'images et les actions au jardin.

Le vendredi 27 mars, nous présenterons 5 courts métrages rassemblés sous le titre « Mon jardin merveilleux », pour une séance d'une durée de 26 minutes.

Le matin pour les classes 1 et 2, l'après-midi pour les classes 4 et 5.

2) Sortie à l'Académie équestre :

Visite de $\frac{3}{4}$ d'heure de la grande écurie : les ateliers (maréchal ferrant, sellerie...), présentation de différents types de chevaux, leur nourriture, leurs box, la salle de spectacle....

Dates : le 30 mars (matin) pour les classes 1 et 4

Le 13 avril (matin) pour les classes 2 et 5.

Nous vous remercions d'avoir répondu si rapidement à notre demande d'accompagnateurs.

3) Groupes de lecture CE1 pour les élèves de GS :

Depuis le 2 février et jusqu'au mardi 12 mai, sur 8 séances (4 séances par classe de MS/GS), **des élèves de CE1** (tous les élèves de CE1 participent) viennent lire de petites histoires aux élèves des classes 4 et 5.

Ces lectures ont pour objectif de donner l'envie de lire aux élèves de GS.

Les séances se déroulent dans la médiathèque de la maternelle.

4) Sorties à la bibliothèque de l'Ancienne Poste (anciennement l'Heure Joyeuse):

Nous reprenons nos visites à la bibliothèque pour 2 séances par classe.

Classes 1 et 5 : le 3 avril et le 25 mai

Classes 2 et 4 : le 10 avril et le 5 juin

Compte-tenu de l'éloignement dû au déménagement de l'Heure Joyeuse, nous avons besoin de parents accompagnateurs.

5) Projets liés au jardin et à la nature :

* Observation du résultat des plantations de bulbes effectuées en novembre et décembre pour toutes les classes.

Reprise des APC jardinage pour toutes les classes dès la pose du nouveau portail (il vient d'être remplacé ce mercredi 18 mars) : plantations diverses et entretien du jardin.

* Le 11 mai, nous recevrons un apiculteur qui nous expliquera l'importance des abeilles dans notre environnement et comment les préserver. Chaque enfant repartira avec un petit pot de 45gr de miel.

* Chaque classe va recevoir, le 1er juin, **un kit d'observation de papillons (belle-dame)**. Les enfants pourront observer et étudier les différents stades du développement des insectes

Les espèces observées respectent la faune et la flore locales puisque ce sont des espèces européennes. Les insectes seront donc relâchés ensuite dans le jardin.

6) Animation KAPLA :

Après le succès remporté par une première animation Kapla en 2023, nous avons décidé de renouveler l'expérience le 18 mai prochain.

Des photos vous permettront de visualiser les constructions réalisées par les enfants.

7) Les Olympiades à l'école Wapler :

Le lundi 15 juin, les GS participeront aux Olympiades organisées par et à l'école élémentaire Wapler.

Cet événement, réservé exclusivement à nos GS, sera précédé de 3 après-midis d'entraînement, le 19 mai, le 26 mai et le 2 juin.

Ces jours-là, les enfants devront venir impérativement en tenue de sport (jogging ou short, baskets, casquette).

Après les vacances de Pâques, nous solliciterons des parents pour encadrer des groupes le 15 juin.

8) KERMESSE :

L'école maternelle Les 3 Pommiers et l'école élémentaire Wapler seront réunies pour une grande fête commune de fin d'année.

Ainsi, cette kermesse se déroulera le samedi 27 juin dans la cour de l'école élémentaire Wapler.

De nombreux stands (jeux, vente de gâteaux ...) seront proposés.

Tous les parents sont invités à participer à l'élaboration et à la tenue des stands.

Pour toute information, Madame Pépion vous demande de contacter les parents d'élèves délégués à l'adresse suivante : parents3pommiers@yahoo.fr.

Toutes les informations vous parviendront via le blog après les vacances de Printemps.

Les parents des nouveaux élèves, arrivant en septembre 2026, seront conviés à cette fête.

9) Pour rappel, la journée nationale des atsems aura lieu ce vendredi 20 mars.

Cela nous rappelle, s'il en était besoin, combien leur présence à nos côtés et celui de vos enfants est essentielle.

Questions diverses à la mairie :

Demandes de l'école de confirmation et/ou de précisions à la mairie sur les travaux en cours et à venir :

a) concernant l'enlèvement du jeu "bateau/toboggan" de la cour de récréation : confirmation de période d'enlèvement (durant l'été 2026 ?) ; confirmation de son remplacement par deux petits jeux de l'ancienne bibliothèque de l'Heure Joyeuse (et lesquels) ; remplacement provisoire d'une partie du revêtement bleu, dans quelle partie de la cour précisément ? Est-il possible d'avoir la confirmation qu'il serait prévu, au plus tôt en 2028, de la transformation de la cour de récréation en "cour oasis" ?

***Réponse de la mairie (service Espace Verts)**

Le remplacement du revêtement bleu est prévu durant l'été 2026, mais la cour étant petite la déminéralisation sera effective sur une petite partie.

Enlèvement et remplacement de la grosse structure par 2 petits jeux (une maisonnette et un petit toboggan) qui viennent du square de l'heure joyeuse.

La directrice a pris connaissance des chantiers qui auront lieu cet été 2026.

*** Suite à cette réponse, nouvelle demande des enseignants de l'école :**

Après échange en conseil des maîtres, nous ne souhaitons pas du tout le remplacement du bateau par les petits jeux (maisonnette et tout petit toboggan) récupérés sur le parc de l'Heure Joyeuse.

Pour 2 raisons :

-leur taille n'est pas adaptée à l'âge de nos élèves ; ce sont des jeux pour des tous-petits.

Les plus grands de nos élèves risqueraient d'en faire un usage potentiellement dangereux (grimper sur le toit...).

- nous souhaitons récupérer l'espace offert par la dépose du bateau, avant l'éventuelle cour oasis, pour un usage de jeux de cour collectif ou des activités sportives.

***LIPEEM et enseignants :**

Puisque l'école ne sera pas centre périscolaire durant les vacances de Pâques, ne serait-il pas envisageable de retirer le bateau et changer le sol bleu (sans repose des 2 petits jeux non souhaités) durant ces 15 jours en avril ? Cela semblerait opportun.

b) concernant le nouveau portail intérieur de la cour de récréation, pourrions-nous avoir quelques informations sur le suivi de sa fabrication et de la période de sa possible pose (portail desservant le jardin et l'issue de secours pompiers) ?

***Réponse de la mairie (service Bâtiments)**

Le portail sera remplacé le 18 mars.

c) la sécurisation de la cour de l'école (pose d'un grillage) est toujours d'actualité. Elle est envisagée depuis un long moment sans solution proposée à court terme. Ce sujet demeure une préoccupation importante pour l'école.

***Réponse de la mairie (service Bâtiments)**

Etude pour des travaux sur tout le mur des 3 pommiers et Wapler, pour une mise en œuvre en 2026.

LIPEEM : les parents délégués s'interrogent sur la longueur de temps des réponses de la mairie puisque ce problème de sécurité est signalé depuis 4 ans par l'école.

Ils s'étonnent d'autant plus que, chaque année, un exercice PPMS « intrusion » est réalisé en lien avec la ville.

Ils s'interrogent sur la question de la responsabilité engagée ou pas de la mairie.

Ils souhaitent se rendre sur place pour constater par eux-mêmes le degré d'insécurité potentiel de ce mur et demandent à Madame Pépion un rdv à cet effet.

d) Avenir du parc « L'Heure Joyeuse »

Les parents s'interrogent également sur l'avenir du parc et souhaiteraient obtenir des informations quant à son maintien et à son évolution.

***Réponse de la mairie (service Espace Verts)**

Le square de l'heure joyeuse va être créé au niveau du parking actuel : étude en cours pour une réalisation durant le 2ème semestre 2026.

Demande de changement du conseil du 19 pour le 12 juin :

Nous souhaitons modifier la date du prochain conseil d'école et proposons de l'avancer au 12 juin au lieu du 19 juin.

La proposition est faite à l'ensemble des membres présents et acceptée à l'unanimité.

Le prochain conseil d'école aura donc lieu le vendredi 12 juin 2026.

Madame la directrice remercie tous les participants et clôture la séance du conseil d'école à 20h00 .